

Nos candidat.e.s au Conseil scientifique

Henri MASSIAS – Limoges
Isabelle PASTOR-SOROKINE – Paris

IT- ITRF acteurs de la recherche

Vous êtes appelés à voter pour le renouvellement des représentants du personnel du CS et des CSI. Plus que jamais, il est de votre intérêt de voter pour des candidat.e.s qui ont à cœur de défendre une recherche qui n'est pas seulement dictée par les seuls enjeux économiques.

La situation de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) s'est profondément dégradée depuis ces dernières années. Les multiples coupes budgétaires, qu'elles soient au niveau des universités ou des organismes de recherche ont entraîné une forte dégradation des conditions de travail et d'études. Quant à la généralisation des financements par appels à projets au détriment de crédits pérennes, ils n'ont fait et feront qu'augmenter la précarité.

Le SNPTES défend au sein du CNRS le maintien d'une Recherche forte. Forte au travers de ses unités, tous types confondus, et de l'ensemble des personnels qui y travaillent : chercheurs, enseignants-chercheurs, IT et ITRF, que leurs activités soient directement liées aux différents domaines scientifiques ou qu'elles viennent en soutien à ces domaines. Le SNPTES défend l'ensemble de ces unités (UPR, UMR, USR, UMS et UMI) tout autant que leurs personnels et leur diversité. En particulier, **le SNPTES défend l'existence de l'unité de base de la Recherche Française qu'est l'UMR,** considérée à juste titre comme la brique élémentaire qui permet l'édification d'une Recherche académique, pluridisciplinaire et trans-établissements. Les coopérations naissent sur le terrain et résultent de l'intérêt des chercheurs et des équipes dans les laboratoires.

Mais cette architecture ne se conçoit qu'avec des laboratoires dotés de moyens financiers récurrents et des personnels de Recherche en situation pérenne. À l'évidence ces deux conditions indispensables pour une Recherche de qualité sont battues en brèche par une politique de sape entamée successivement par les réformes Fillon, Péresse, Fioraso et poursuivie, à présent, par le gouvernement Macron.

**Le CS et les CSI
à quoi ça sert ?**

Le Conseil scientifique est consulté sur la politique de recherche du CNRS, sur son organisation interne.

Les Conseils scientifiques d'instituts sont notamment consultés sur les associations ou désassociations d'unité, dans ce cas il peut intervenir sur la réorganisation des services et les déplacements de personnels.

La volonté de négocier, la force de s'opposer

En soutenant les candidats du SNPTES, première organisation des personnels techniques dans l'enseignement supérieur et la recherche, vous rappellerez que vous êtes attachés à une recherche publique de qualité servie par des personnels sur emplois pérennes.

Face à cette situation catastrophique, le Comité national du CNRS (CS, CSI, sections et CID) qui constitue le dernier rempart entre notre organisme et des décisions ministérielles néfastes à la Recherche, n'a pas cessé d'alerter l'ensemble de la communauté scientifique depuis plusieurs années. En 2015, la France consacrait 2,2 % de son PIB (produit intérieur brut) aux dépenses de recherche et développement (données : Banque mondiale). Nous sommes bien loin des 3 % du PIB fixés comme objectif pour les dépenses de Recherche et développement par la stratégie Europe 2020.

En 2017, les Conseils scientifiques du CNRS et de l'Inserm ont alerté les candidats à l'élection présidentielle sur la situation critique de l'emploi scientifique et du financement de la recherche publique. Depuis plus de 15 ans, on constate la dégradation continue de l'emploi scientifique. Son simple maintien n'est pas assuré, pire la régression est évidente avec un solde négatif tant pour les emplois de chercheurs que des personnels de soutien à la Recherche.

L'emploi précaire représente de manière récurrente presque un quart des effectifs du CNRS. Les emplois de personnels titulaires ne cessent de diminuer au profit de recrutements de CDD liés aux financements sur projets. Des CDD, à durée très limitée, empêchent ainsi toute forme de pérennisation de leur emploi. Le prix à payer pour cette forme de financement de la Recherche est une perte de compétences dans les unités et les services d'appui à la recherche et des avers professionnels compromis. Ce climat délétère engendre un mal-être au travail, ayant souvent pour seule réponse la fuite des compétences hors du CNRS, voire parfois des conséquences dramatiques.

Dans ce contexte de fortes tensions, nous déplorons le manque de dialogue social au sein du CNRS. Les outils de concertation existent mais sont souvent dévoyés. Trop fréquemment, notre direction impose le principe du fait accompli sans que les partenaires sociaux aient leur mot à dire.

Personnels méprisés, précarité renforcée, Recherche académique bafouée. **Avec le SnpTES trouvons ensemble la force de nous opposer, la volonté de négocier et la fierté d'œuvrer pour la Recherche au sein du CNRS.**

Nos candidat.e.s au Conseil scientifique et aux Conseils scientifiques d'Instituts	
CS	Henri MASSIAS · Limoges Isabelle PASTOR-SOROKINE · Paris
INC	Dominique HAKAKAT · Reims Francis EHRENFELD · Bordeaux Benoit NAULEAU · Poitiers
INEE	Sabine SAUVAGE · Toulouse Thomas JEAN-JOSEPH – Paris Xavier DUCHEMIN - Poitiers
INP	Xavier CHAUD · Grenoble Fabrice WIOTTE · Créteil Albert KALADJIAN – Créteil
INSB	Delphine DEBAYLE · Nice Nicolas GUY · Nice Catherine REYNAERT-CHEVANCE · Nice
INSHS	Carole LE CLOIEREC · Aix-Marseille Isabelle PASTOR-SOROKINE · Paris Rodolphe DEFIOLLE · Poitiers
INSMI	Henri MASSIAS · Limoges Yolande TONIOLO-SALLENT · Nice Marounia SCHMITT · Strasbourg
INSIS	Matthieu GUIBERT · Lyon Dmytro YAREKHA · Lille Christine REY-ROUCH · Toulouse
INS2I	Pascal LEPINAY · Montpellier Sophie MIN PICAULT · Grenoble Jonathan DUMON · Grenoble
IN2P3	Sandrine ZAHN · Strasbourg Stéphane COLONGES · Paris Michaël JOSSELIN · Versailles
INSU	Alexandre DANO · Valbonne Gilles ATHIER · Toulouse Marie-Christine GONTHIER · Versailles

Attention ceci n'est pas un bulletin de vote

Conseil scientifique du CNRS – 2018 –
- Collège C -

